



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

Paris, le 15 avril 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ecotaxe : des clarifications s'imposent

Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a annoncé ce matin sur BFM-TV sa volonté de supprimer la taxe poids lourds pour les transporteurs français et d'instaurer une fiscalité nouvelle ciblant les camions étrangers.

Cette annonce ne peut que réjouir la Profession qui se bat depuis toujours pour que le transport français n'ait pas à supporter cette charge.

Elle place également l'Etat devant ses responsabilités. Il lui appartient maintenant de confirmer cette information au plus vite et de s'assurer qu'aucun obstacle ne vienne entraver la mise en œuvre concrète de cette annonce.

Les PME et TPE du transport routier entendent qu'il soit mis fin aux incertitudes qui entourent depuis trop longtemps ce dossier ultra-sensible de l'écotaxe.

Et au-delà de l'écotaxe elle-même, c'est la situation économique difficile du secteur qui nécessite une remise à plat, notamment sur le déficit de compétitivité des entreprises françaises du transport routier.

Contacts presse :

FNTR / Nicolas Paulissen
01 44 29 04 10
nicolas.paulissen@fntr.fr

Eté en Hiver / Morgane Gens
01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30
morgane.gens@eteenhiver.com